

À envoyer à:
 CAR-PASS asbl
 Boulevard de la Woluwe 46/2
 1200 Bruxelles
 Fax: 02/770.65.13

Veillez compléter ce document aussi précisément que possible afin que nous puissions traiter rapidement et efficacement votre demande de rectification. Les champs marqués d'une * sont obligatoires.

Nom (*) :		Prénom (*) :	
Rue (*) :		Numéro (*) :	
Code postal (*) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		Commune (*) :	
Téléphone(*) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		Fax : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Adresse email :			
Numéro du CAR-PASS (*) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>			
Station de contrôle ayant délivré le Car-Pass (*) :			Date (*) : .. / .. /
Date contestée (*) : .. / .. /		Kilométrage contesté (*) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Quelles sont selon vous les données correctes ?			
Date correcte (*) : .. / .. /		Kilométrage correct (*) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Description de votre contestation :			

Cochez la/les preuve(s) annexée(s). Sans une preuve (au minimum) votre demande ne sera pas traitée.

Facture <input type="checkbox"/>	Carnet d'entretien <input type="checkbox"/>	Carte du contrôle technique <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
----------------------------------	---	--	--------------------------------

Nom (*) :

Date (*) : .. / .. /

Signature (*) :

Cadre réservé au collaborateur CAR-PASS

Date de réception : .. / .. /	N° de demande : <input type="text"/> <input type="text"/> / <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Suivi :
Commentaire :		

Explication du *Formulaire de demande de rectification*

Vous avez reçu un CAR-PASS et vous constatez que une ou plusieurs données sont inexactes, dans ce cas il vous est possible d'adresser ce formulaire de demande de rectification à l'asbl CAR-PASS. Si après enquête votre demande s'avère fondée, CAR-PASS vous fournira un nouveau CAR-PASS gratuitement.

Comment dois-je procéder ?

1. La demande de rectification doit toujours être faite **par écrit** à l'aide du formulaire standard (*formulaire de demande de rectification*).
2. Le document doit être complet (les champs marqués d'une (*) sont obligatoires).
3. Ajoutez toujours des **pièces justificatives** comme une copie de facture, le livret d'entretien ou la preuve du contrôle technique afin d'appuyer votre demande. Sans preuves, nous ne donnerons pas de suite positive à votre requête.
4. Donnez une **description claire** de votre contestation. Au plus vous nous transmettez d'information au mieux nous pourrons évaluer votre demande. Transmettez-nous les kilométrages ou la date qui selon vous sont corrects.
5. La demande doit être envoyée ou faxée **dans les 2 semaines** qui suivent l'émission du CAR-PASS (le cachet de la poste faisant foi).
6. L'asbl CAR-PASS ne traitera que les demandes qui ont un **effet réel** sur la valeur de votre véhicule. Si la différence entre la valeur corrigée et la valeur du CAR-PASS n'est que sensible, aucune suite ne sera donnée à votre demande.

L'asbl CAR-PASS vous contactera si nécessaire afin d'obtenir des informations supplémentaires et vous tiendra toujours informé de la suite accordée à votre demande. Si votre demande s'avère fondée, nous adapterons alors les données contestées et nous vous enverrons un nouveau CAR-PASS gratuit à nouveau valable pendant 2 mois.

Si vous contestez le dernier kilométrage sur le CAR-PASS, vous devez alors vous adresser directement à la station de contrôle technique qui vous a fourni le CAR-PASS. L'éventuelle faute sera corrigée par leur soin et un nouveau CAR-PASS sera imprimé.

Pour toute question complémentaire au sujet de cette procédure, vous pouvez contacter l'asbl CAR-PASS par téléphone au 02/773.50.56 or par email à l'adresse help@car-pass.be . Nous sommes joignables du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

CAR-PASS asbl
Boulevard de la Woluwe 46/2
1200 Bruxelles
Fax: 02/770.65.13